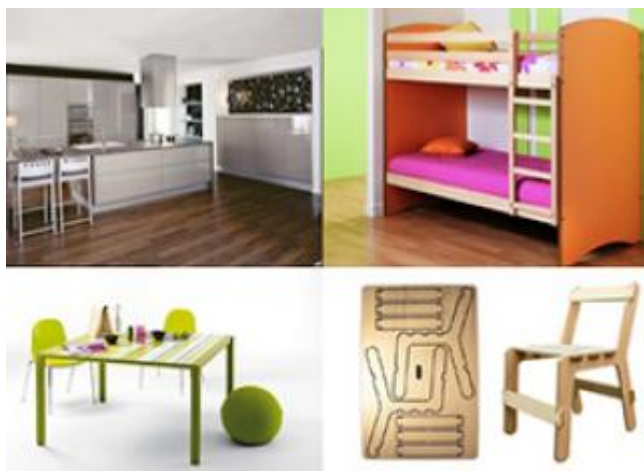


NON MAIS DE QUOI J'ME MEUBLE ?

DOSSIERS N°70

[mise à jour : 05/2011]



On l'utilise tous les jours, plusieurs fois par jour, pendant des heures, partout ! Qui est-il ? Le meuble. Mais le choisit-on avec autant de soin que ses aliments, ses cosmétiques ? L'achat de mobilier est un évènement ponctuel, raison de plus pour prendre le temps de bien choisir.

Du chêne massif au panneau d'aggloméré

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, un meuble se constituait principalement de bois massif et d'un minimum de métal. A partir de 1950, le boom de la construction favorise grandement la fabrication de mobilier de série bon marché. Les designers à la recherche de plus de fonctionnalité et de coûts moindres se tournent vers des styles plus dépouillés et de nouvelles matières. Dès lors, les plastiques, l'aluminium, le verre, l'acier, les matériaux composites et surtout les panneaux d'aggloméré revêtus de placage supplantent l'usage du bois massif.

Mais cette évolution est aussi la conséquence d'un changement de mentalité. On n'achète plus un ensemble complet de mobilier pour la vie mais plutôt des meubles isolés que l'on remplacera par d'autres, suivant l'évolution de nos moyens ou les modes. Quel est le problème? Du point de vue de l'énergie grise (ou cachée, somme totale de l'énergie nécessaire à la fabrication du meuble), le mobilier actuel représente un coût important. Le recours à l'utilisation de certaines substances dangereuses pour la santé et l'environnement ainsi que leur durée de vie limitée pèsent lourd dans la balance.

Energie grise

L'impact environnemental du mobilier est très variable. Il varie en fonction de la diversité des matériaux qui le composent : une table peut être en bois massif ou constituée de panneaux de fibres de bois protégés par divers revêtements (stratifié, mélaminé, contreplaqué), avec des pièces en aluminium, en plastique...

Plus les matériaux sont complexes ou transformés, plus l'énergie nécessaire à leur fabrication est grande. Par exemple, le contenu en énergie grise du bois massif est près de 5 fois inférieur à celui du bois lamellé collé et 50 fois inférieur à celui de l'aluminium. Bien qu'ils soient recyclables et en partie recyclés, l'acier et l'aluminium peuvent avoir un bilan négatif puisque issus de minerais non renouvelables. Voici quelques exemples du contenu énergétique (énergie grise) de certains mobiliers (en kWh/kg) (1kWh = 3,6 mégajoules ou ½ heure de sèche-cheveux !):

Table en bois laqué	8
Table en bois aggloméré, pieds en acier	22
Lit avec matelas à ressorts	17
Futon coton, 90 x 200 cm	44

Comme un parfum de formaldéhyde...

Au-delà des ressources naturelles et énergétiques, la production d'un meuble recourt souvent à l'utilisation de substances nocives pour la santé et l'environnement : métaux lourds, COV (Composés Organiques Volatils), formaldéhydes, retardateurs de flammes halogénés (chlore et brome).

Les panneaux d'aggloméré (colles et résines), les mousses de rembourrages (dossier de chaises, canapé, matelas...) et les revêtements tels que vernis, laques mais aussi textiles et cuirs peuvent contenir ces substances qui sont susceptibles de se diffuser dans l'air ambiant parfois pendant plusieurs années. Or, une exposition à long terme peut mener à une irritation des yeux, de la peau, des voies respiratoires, des troubles du système nerveux.

Des meubles jetables

Bien souvent, l'absence de pièces détachées et/ou la dégradation d'un seul de leur composant suffit à conduire prématurément bon nombre de meubles à la décharge. On constate que la qualité des meubles se détériore. Comptez trois générations pour le bahut en chêne de grand-maman contre une durée de vie estimée entre 10 et 15 ans pour la plupart du mobilier actuel.

Vous montez vous-même votre meuble en kit ? On ne vous apprend rien, évitez les déménagements ! En effet, le démontage entraîne une multitude de déformations, de casses minimales qui rendent bancal un second assemblage. De plus, un montage maladroit peut engendrer à la longue un travail des pièces qui finissent par ne plus supporter correctement l'assemblage.

Eco-conception : plus de matière grise pour moins d'énergie grise

Que ceux dont le charme rustico-rustique du bahut de grand-maman laisse de glace se rassurent. De plus en plus de fabricants intègrent la démarche de l'éco-conception et proposent des meubles à la fois plus durables et design.



De gauche à droite et de haut en bas : Cuisine labellisée NF environnement - www.home-design.schmidt ; Lits superposés labellisé NF environnement - www.d-p-c.fr ; Table modulaire, éco-conçue - <http://matabla.com/> ; ChairFix par Ben Wilson - www.benwilsondesign.co.uk

L'éco-conception consiste à intégrer les aspects environnementaux dès la phase de création et prend en compte toutes les étapes du cycle de vie des produits.

Pour un meuble en bois par exemple, on prendra en compte : la provenance du bois, la distance et le temps de transport des matières premières, le choix d'un procédé de fabrication (consommant peu, rejetant moins), le faible encombrement pour le stockage et le transport, la réduction de l'emballage, le démontage et le recyclage simplifiés du produit en fin de vie.

Bien sur, c'est aussi l'occasion pour les fabricants d'améliorer leur maîtrise des coûts de production, de développer leur image de marque « verte » et de se positionner en tant que tel sur le marché.

Quels critères pour un meuble durable ?

Matières

Un meuble durable est composé de matériaux renouvelables, de matériaux recyclés et/ou de matériaux recyclables dont la production engendre de faibles émissions de gaz à effets de serre. La comparaison des empreintes écologiques des différents matériaux (cf. plus haut) amène à préférer le bois massif au métal et au plastique. Mais pour que le bilan du bois reste positif, il faut être attentif à la gestion de son exploitation et à son origine:

- Recherchons les labels du bois FSC (Forest Stewardship Council) et PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières). Ils garantissent que le bois et les produits du bois proviennent de forêts gérées de manière durable.
- Préférons des meubles issus d'essences courantes d'Europe centrale : chêne, frêne, bouleau, peuplier, pin douglas... Le bambou, de plus en plus utilisé pour le mobilier, présente de belles qualités techniques et écologiques : plus dur que le chêne, flexible, imputrescible, de croissance rapide et peu gourmand en eau et intrants. Seul hic : 85% de la production vient d'Asie. Evitons les bois tropicaux ou boréaux (wengé, afromosia, iroko, ébène, teck) dont l'exploitation pose des problèmes sociaux, environnementaux et dont le transport augmente fortement l'impact. Sinon, choisissons-les certifiés FSC, PEFC.
- En Belgique, le troisième importateur de meubles est la Chine ! Alors, tournons nous un maximum vers des meubles de fabrication locale ou européenne. Une table en bois, même certifié, qui a parcouru des milliers de kilomètres peut avoir une charge écologique bien supérieure à celle de son équivalent (local !) en plastique.

Limiter les émissions

Privilégions les matériaux bruts en opposition aux composites. Certains types d'assemblages sans colles (onglet, chevilles, tenons et mortaise) ainsi que les traitements de surface à base de produits naturels (cires d'abeilles ou végétales, huile de lin) et de lasures ou vernis à faible émission ou à base d'eau limitent fortement la présence de COV et de formaldéhydes.

Pour les meubles à base de panneaux composites, choisissons-les conçus à base de panneaux sans

formaldéhyde ou à « faibles émissions ». La plupart des grands fabricants proposent aujourd'hui des produits de classe E1 (la norme E1 impose des teneurs inférieures ou égales à 8 mg de formaldéhyde pour 100 g de matériau) et même avec des teneurs plus faibles : les panneaux E1/2 (teneur < 4 mg), les panneaux CARB1 (émission < 0,18 ppm), les panneaux CARB2 (émission < 0,09 ppm).

Si ce n'est pas le cas, vérifiez que les panneaux soient recouverts de plastiques stratifiés et pelliculés de tous les côtés pour limiter la diffusion des toxiques dans l'air. Avant utilisation, Laissons aérer quelques semaines les nouveaux meubles en contreplaqué, surtout s'ils sont destinés à une chambre d'enfant.

Robuste, réutilisable, réparable, recyclable !

De manière générale, préférons les produits de qualité qui durent plus longtemps. Soyez attentifs à la solidité générale, à l'ergonomie qui permet de limiter ou éviter des problèmes de santé ainsi qu'au caractère indémodable du meuble (design et couleurs sobres). Des dimensions standard permettront au mobilier de trouver plus facilement sa place lors d'un déménagement. Existe-t-il des possibilités de réparation (garanties, pièces détachées) ?

En fin de vie, le recyclage du meuble peut être compromis par la difficulté de séparation des matières compte tenu du nombre élevé de composants. Un meuble de conception simple facilite le recyclage. Ainsi, une partie de son énergie grise pourra être réutilisée.

Entretien facile

Evitons les meubles qui nécessitent l'usage de solvants et bannissons les encaustiques et certaines cires du commerce (qui peuvent contenir phénol, nitrobenzène, parfums de synthèse, silicones ou autres sous-produits du pétrole). De l'eau additionnée d'un savon naturel ou des soins à base de cire et d'huile naturelle feront l'affaire. Pour les petites avaries, il existe des feutres de retouche.

Les labels du mobilier

Différents labels établissent le caractère écologique de la production des meubles. Ces labels peuvent se rapporter aux matériaux utilisés pour la production ou au produit fini. Le logo ou signe peut aussi concerner l'entreprise et non pas le meuble. C'est le cas des logos ISO 9001 (management de la qualité), ISO 14001 (management environnemental), OHSAS 18001 (maîtrise des risques liés à la santé et à la sécurité des travailleurs), EMAS (outil de management environnemental européen). Le label allemand GS (sécurité contrôlée), largement répandu, témoigne de la qualité et de la sécurité du produit.

Quelques écolabels du mobilier :

- Bois et produits dérivés : [FSC](#), [PEFC](#), [Blauer Engel](#) (panneaux à faibles émissions), [NaturePlus®](#)
- Textiles d'ameublement : [Oeko-Tex® Standard 100](#), [Ecolabel européen](#) (textiles et matelas)
- Mousses de rembourrage : Certi-PUR
- Pour les produits finis : [Blauer Engel](#) (Allemagne), [NF environnement](#) ameublement (France), [Nordic Swan](#) (Pays Nordiques), [Cradle to Cradle](#) (C2C) en français littéral « Du Berceau au Berceau » (distingue les produits éco-conçus selon trois niveaux : or, argent et bronze).



Seulement pour les bobos ?

Non ! Il existe bien une offre en dehors des meubles de designers et des marques haut de gamme. Certaines enseignes de grande distribution proposent des produits éco-labellisés (FSC, PEFC et NF environnement) à des prix raisonnables et de styles variés. Renseignez-vous, l'information n'est pas toujours affichée. Autres pistes : se tourner vers les artisans menuisiers pour la réalisation de pièces sur mesures selon les principes de durabilité énoncés plus haut ou opter pour la récupération et la rénovation de meubles anciens.

La seconde main et la rénovation

Avez-vous déjà pensé aux meubles d'occasion? On peut parfois trouver des trésors sur les brocantes et les vide greniers. Il existe aussi des bourses et des commerces de seconde main qui offrent des possibilités intéressantes de remise en état du mobilier. Différentes adresses d'entreprises d'économie sociale qui proposant du mobilier sont disponibles auprès de [RESSOURCES](#).

Avis aux bricoleurs : avec du temps et équipé du bon matériel, votre mobilier sera renouvelé à moindre frais. Préférez des méthodes mécaniques (ponçage) au produits agressifs (décapants, solvants) et munissez vous d'un masque de protection contre la poussière. Pour les couleurs, évidemment, choisissez des produits plus naturels exempts de solvants organiques.

En savoir plus - sources

- Base de données française de produits éco-conçus, infos sur les labels et les produits existants : <http://www.achetonsdurable.com/mobilier/mobilier>
- Dictionnaire historique de la Suisse : [Industrie du meubles](#)
- Emission de la TSR « [Meubles en kit ne tombez pas dans le panneau d'aggloméré](#) »
- Fiche-conseil : [Et pourquoi pas les peintures naturelles ?](#)
- Fiche-conseil : [Les labels du bois](#)
- Fiche-conseil : [Liste de bois compatibles avec le développement durable](#)
- Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement) : <http://www.ameublement-durable.com/>
- Listes des entreprises labellisées PEFC <http://www.pefcbelgium.be/fr/recherche/> et FSC <http://www.jechedufsc.be>
- NF environnement : <http://www.nf-environnement-ameublement.com/fr/>

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[2] <http://www.home-design.schmidt/>

[3] <http://www.d-p-c.fr/>

[4] <http://matabla.com/>

[5] <http://www.benwilsondesign.co.uk/>

[6] <http://www.jechedufsc.be>

[7] <http://www.pefcbelgium.be/fr/recherche/>

[8] http://www.blauer-engel.de/en/products_brands/vergabegrundlage.php?id=128

[9] http://www.natureplus.org/fr/natureplus/directives-dattribution/?user_natureplus_pi3%5Bcat%5D=02&chash=01e07125f7

[10]

http://www.oeko-tex.com/oekotex100_public/content1.asp?area=hauptmenue&site=einkaufsfuehrer&cls=0

- [11] http://ec.europa.eu/environment/ecolabel/ecolabelled_products/categories/textiles_en.htm
- [12] http://www.blauer-engel.de/en/products_brands/vergabegrundlage.php?id=55
- [13] <http://www.marque-nf.com/appli.asp?NumAppli=NF217&lang=French>
- [14] <http://www.svanen.se/en/Svanenmarka/Kriterier/Criteria/?productGroupID=28001>
- [15] <http://mbdc.com/detail.aspx?linkid=1&sublink=6>
- [16] <http://www.res-sources.be/fr/membres.asp>
- [17] <http://www.achetonsdurable.com/mobilier/mobilier>
- [18] <http://www.tsr.ch/emissions/abe/1376679-meubles-en-kit-ne-tombez-pas-dans-le-panneau-d-agglo.html>
- [19] <http://www.ecoconso.be/Et-pourquoi-pas-les-peintures>
- [20] <http://www.ecoconso.be/Les-labels-du-bois>
- [21] <http://www.ecoconso.be/Liste-de-bois-compatibles-avec-le>
- [22] <http://www.ameublement-durable.com/>
- [23] <http://www.pefcbelgium.be/fr/recherche/%20>
- [24] <http://www.nf-environnement-ameublement.com/fr/>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

